



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le JEUDI VINGT SIX FEVRIER**
Présents : 14 le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime),
dûment
En exercice : 16 convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 19h00,
Votants : 15 sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **20 février 2026**

Présents :

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absent(s) : AUDEBERT Délizia

Absent(s) avant donné pouvoir : AUTIN Martine à BLAIS Céline

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nomme par 15 voix
...MOTARD Daniel en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.

DE 010-2026/02-003 AFFECTATION DU RESULTAT 2025 AU BUDGET 2026

Faisant suite à l'acceptation de reprise anticipée des résultats de clôture de l'année 2025, le maire propose au conseil municipal d'affecter à la section d'investissement à l'article 1068 pour partie l'excédent des recettes de fonctionnement soit : 550.000,00 € et de conserver en reprise d'excédent de fonctionnement le solde soit 137.467,64€

***Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE,
0 ABSTENTION***

➤ ***DECIDE d'affecter à la section d'investissement du budget communal 2026 à l'article 1068 pour partie l'excédent des recettes de fonctionnement de l'exercice 2025, soit : 550.000,00 €***



Pour extrait conforme

Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD